

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
ParisEstMarne&Bois  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU 26 MARS 2018  
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

18-22

**OBJET : Demande de subventions et prêts à taux zéro auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour les opérations d'études et travaux de l'EPT ParisEstMarne&Bois – Autorisation du Président ou de son conseiller délégué à solliciter des subventions**

Membres en exercice	<b>90</b>
Présents titulaires	<b>71</b>
Représentés	<b>16</b>
Absents	<b>3</b>

Votants	<b>87</b>
Abstention	<b>0</b>
Suffrages exprimés	<b>87</b>
Pour	<b>87</b>
Contre	<b>0</b>

**Présents :**

Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Thierry BARNOYER, Jean-Philippe BEGAT, Jacques-Alain BENISTI, Eric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Marc BRETON, Jean-Luc CADEDDU, Chantal CANALES, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Gilles CARREZ, Pierre CARTIGNY, Nicole CERCLEY, Sabine CHABOT, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Michèle CHARBONNEL, Sylvie CHARDIN, Stéphane CHAULIEU, Nicolas CLODONG, François COCQ, Thierry COUSIN, Isabelle DALLEAU, Alain DEGRASSAT, Pierre-Michel DELECROIX, Olivier DOSNE, Sylvain DROUVILLE, Monique FACCHINI, Christian FAUTRE, Benoît GAILHAC, René GAILLARD, Jean-Philippe GAUTRAIS, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Jean-Jacques GUIGNARD, Pierre GUILLARD, Delphine HERBERT, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Sengul KARACA, Laurent LAFON, Gérard LAMBERT, Dominique LE BIDEAU, Patrick LE GUILLOU, Pierre LEBEAU, Nadia LECUYER, Charlotte LIBERT-ALBANDEL, Robin LOUVIGNE, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Marie-Hélène MAGNE, Jacques J.P. MARTIN, Michel OUDINET, Mary France PARRAIN, Jean-Jacques PASTERNAK, Alain PAVIE, Vincent PINEL, Régis PIO, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Yoann RISPAL, Germain ROESCH, Christel ROYER, Igor SEMO, Jean-Pierre SPILBAUER, Annie TRICOCHÉ, Pascale TRIMBACH, Jacqueline VISCARDI, Jean-François VOGUET, Valérie ZELIOLI

**Représentés :**

Dominique ADENOT représenté par Christian FAUTRE, Clémence AVOGNON ZONON représentée par Régis PIO, Patrick BEAUDOUIN représenté par Pascale TRIMBACH, Adrien CAILLEREZ représenté par Nicole CERCLEY, Catherine CHETARD représentée par Monique FACCHINI, Florence CROCHETON représentée par Jacques J.P. MARTIN, Carole DRAI représentée par Germain ROESCH, Michel DUVAUDIER représenté par Laurent JEANNE, Delphine FENASSE représentée par François COCQ, Michel HERBILLON représenté par Olivier CAPITANIO, Pascale MARTINEAU représentée par Alain DEGRASSAT, Marc MEDINA représenté par Alain PAVIE, Gilles PANNETIER représenté par Pierre LEBEAU, Christine RYNINE représentée par Jean-Jacques PASTERNAK, Virginie TOLLARD représentée par Jean-Jacques GRESSIER, Sylvie TRICOT-DEVERT représentée par Yoann RISPAL

**Absents :**

Christian CAMBON, Marie KENNEDY, Nassim LACHELACHE

## CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARISESTMARNE&BOIS

### SEANCE DU 26 MARS 2018

**OBJET** : Demande de subventions et prêts à taux zéro auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour les opérations d'études et travaux de l'EPT ParisEstMarne&Bois – Autorisation du Président ou de son conseiller délégué à solliciter des subventions

#### LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

**CONSIDERANT** qu'il est possible d'obtenir des subventions et des prêts à taux zéro auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour les études et les travaux concernant l'assainissement dans diverses voies du Territoire Paris Est Marne & Bois (Nogent-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés, Champigny-sur-Marne, Maisons-Alfort, Fontenay-sous-Bois, Vincennes, Le Perreux-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Villiers-sur-Marne, Saint-Mandé, Joinville-le-Pont, Bry-sur-Marne, Saint-Maurice)

**CONSIDERANT** que, pour ces opérations, les prestations suivantes sont subventionnables :

- ✓ Etudes préalables (étude de sol, inspections télévisées, relevés topographiques...),
- ✓ Enquêtes parcellaires des réseaux privées des particuliers, mises en conformité des propriétés et suivi animation correspondant,
- ✓ Travaux (Travaux de création de réseaux et Travaux de réhabilitation en traditionnel et ou sans tranchée),
- ✓ Mission de Maîtrise d'œuvre,
- ✓ Mission de Coordination Hygiène Sécurité Protection Santé (CHSPS),
- ✓ Essais de réception,
- ✓ Mises en conformité des branchements et des installations d'assainissement privées (les subventions seront versées aux riverains après vérification des travaux rendant conformes les biens et contrôle des justificatifs de paiement)
- ✓ Etude d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage notamment pour le Schéma Directeur d'assainissement,
- ✓ Schéma Directeur d'Assainissement, zonages d'assainissement d'eaux usées et d'eaux pluviales.

**CONSIDERANT** que les projets de travaux et d'études d'assainissement concernent l'ensemble des villes (Nogent-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés, Champigny-sur-Marne, Maisons-Alfort, Fontenay-sous-Bois, Vincennes, Le Perreux-sur-Marne, Charenton-le-Pont, Villiers-sur-Marne, Saint-Mandé, Joinville-le-Pont, Bry-sur-Marne, Saint-Maurice) de l'Etablissement Public Territorial Paris Est Marne & Bois.

**CONSIDERANT** que les demandes de subventions concernent l'actuel programme de l'AESN ainsi que le prochain.

#### DELIBERE

**AUTORISE** le Président ou son conseiller délégué à solliciter, pour l'actuel programme de l'AESN ainsi que le prochain, des subventions et des prêts à taux zéro auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et à signer les conventions y afférentes,

**DIT** que les recettes correspondantes seront affectées aux sections d'investissement des budgets correspondants.

Accusé de réception en préfecture 094-200057941-20180330-D18-22-DE Date de télétransmission : 30/03/2018 Date de réception préfecture : 30/03/2018
---

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement Public Territorial ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président,  
  
Jacques JP MARTIN



Accusé de réception en préfecture  
094-200057941-20180330-D18-22-DE  
Date de télétransmission : 30/03/2018  
Date de réception préfecture : 30/03/2018